



fausse déclaration de ma banque a la banque de france

Par **buccin**, le **26/01/2010** à **17:54**

bonjour

Ma banque m'a informé par courrier avoir fait une déclaration a la banque de france d'usage abusif de carte bancaire, voir extrait ci-dessous :

« La comptabilisation sur votre compte n°..... des opérations réalisées avec la Carte Bleue n°se traduit par un solde insuffisant à la date du 01/12/2009.

Nous vous informons que nous procédons à la mise en opposition de cette carte et déclare à la BANQUE DE FRANCE l'usage abusif qui a été fait de cette dernière. »

avec pour conséquence mon inscription sur le fichier banque de france.Or, c'est faux, en effet :

Le relevé du compte n° pour la période du 02/11/2009 au 02/12/2009 ci-joint en pages 2 et 3 fait apparaître qu'il n'y a eu aucune anomalie à la date du 01/12/2009. Les factures carte ont été prélevées en date de valeur le 30/11/2009. La provision sur le compte était suffisante pour cette opération.

j'ai donc subi un préjudice pounne déclaration frauduleuse établie
qu'est ce que je peux faire???